

pense, faire était ici de la correspondance qu'il a eue avec des sociétés. Dans bien des cas, cela marquerait la fin de nos contacts avec l'industrie, et j'estime que ceux-ci doivent être protégés.

**M. Broadbent:** Monsieur l'Orateur, je regrette de devoir interrompre une fois de plus de ministre, mais il s'est montré très cordial ce soir, et j'espère qu'il continuera de l'être durant la discussion sérieuse que nous aurons à ce sujet. Si je l'ai bien compris, ce que l'on réclamerait, c'est la communication de la correspondance et d'autres informations relatives aux activités de certaines entreprises. La déclaration que le ministre a faite ici il y a environ un mois ne m'avait pas donné à entendre que c'était là l'objet de cette étude. Il s'agissait plutôt, me semble-t-il, d'une analyse complète de l'efficacité des programmes du gouvernement dans ces secteurs. Ai-je raison? Et, si oui, ne serait-ce pas là précisément le genre de renseignements susceptibles, si l'on pouvait se les procurer, de hausser le niveau de ce débat?

**L'hon. M. Pepin:** J'avoue que je considère la question, bien entendu, du point de vue du cabinet. Il en serait peut-être autrement si j'avais le privilège d'être de l'autre côté de la Chambre, ce qui ne m'est jamais arrivé. Du fait que l'on modifie le programme, on admet, bien entendu, que ces programmes laissent à désirer. Les arguments invoqués aujourd'hui indiquent que nous n'étions pas entièrement satisfaits de la façon dont les programmes étaient appliqués.

**M. Broadbent:** Ils seront peut-être encore moins acceptables maintenant.

**L'hon. M. Pepin:** A vous d'en juger. Le député d'Oshawa-Whitby a cherché à faire une distinction entre les travaux de recherche et de développement effectués par les compagnies d'appartenance étrangère et ceux des compagnies entièrement canadiennes. Le ministère ne fait pas de distinctions de ce genre. Nous examinons les recherches faites au Canada, qu'il s'agisse de compagnies canadiennes ou d'industries d'appartenance étrangère. Ce sont les résultats qui comptent à nos yeux, et non la façon ni de qui on les obtient. De fait, tout montant assuré grâce à ces programmes de recherche et de développement est obligatoirement destiné à la recherche au Canada; c'est une partie intégrante du principe et de l'application de ces plans. Le député d'Oshawa-Whitby a ensuite cherché à m'entraîner dans une discussion sur la propriété. C'est une tentation à laquelle je résiste ce soir, car le gouvernement va soumettre l'ensemble de cette question à l'examen de la Chambre en temps utile.

[L'hon. M. Pepin.]

Du côté des industries touchant les ressources, le député semblait croire qu'il n'y avait pas beaucoup de travaux de recherche. Si c'est vraiment là ce qu'il pense, il se trompe. Ainsi le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources du gouvernement canadien fait des recherches considérables dans l'industrie pétrolière. Si j'ai bonne mémoire, il y a à Edmonton un Institut de géologie pétrolière du gouvernement fédéral, un institut de recherche, qui est également fort actif en ce domaine.

Le député a encore une fois essayé de m'entraîner dans le sempiternel débat sur les dépenses pour fins de recherches de défense et de recherches dans le domaine civil. J'ai été heureux de l'entendre signaler que les fonds affectés aux recherches pour la défense diminuent, tandis que les crédits pour la recherche civile augmentent. Je l'en remercie, car cette évolution nous tient à cœur. D'autre part, je me refusais à admettre qu'il ne doive pas y avoir de recherche aux fins de la défense. Nous avons déjà approfondi cette question, il y a environ un an, à un comité de la Chambre.

Je soutenais alors qu'il était souvent très difficile de tracer une ligne de démarcation entre les recherches sur le plan civil et les recherches du côté militaire; que bien des recherches du domaine civil aboutissaient à des innovations sur le plan militaire et vice versa. Il n'y a pas un pays au monde, je pense—je n'en connais pas d'important en tout cas—qui puisse se permettre de ne pas entreprendre de recherches de caractère militaire. Même s'il faut mettre l'accent sur les recherches du domaine civil, je l'admets, notre pays ne saurait prendre des risques en ne se livrant pas aux recherches d'ordre militaire, qui sont, la plupart du temps, une source de progrès importants dans le domaine civil.

• (9.00 p.m.)

Si mon honorable ami voulait bien cogiter et méditer pendant quelques minutes sur la question, il se rendrait compte lui-même, je crois, qu'on a été témoin ces dernières années d'énormes progrès technologiques directement liés à la recherche militaire effectuée dans le passé. Il est bien regrettable que les gouvernements et les peuples semblent donner plus facilement pour la recherche militaire. Personnellement, j'essaie, avec mon ministère, de faire ressortir le côté civil, mais je ne pense pas que nous pourrions changer complètement la nature humaine. Nous pouvons essayer de l'améliorer, et c'est à quoi nous nous employons.